

Jean-Marc Berlière, Franck Liaigre, *L’Affaire Guy Môquet. Enquête sur une mystification officielle*, Paris, Larousse, 2009, 159 p.

Virginie Sansico

Le 16 mai 2007, jour de son investiture présidentielle, Nicolas Sarkozy prononçait à la Cascade du bois de Boulogne un discours en hommage aux trente-cinq résistants fusillés en ces lieux par les Allemands, dans la nuit du 16 au 17 août 1944. Et, doublant cet acte symbolique d’un geste politique fort, il annonçait dans la foulée que serait désormais lue dans les lycées, à chaque date anniversaire de l’événement, l’émouvante dernière lettre écrite à ses parents par Guy Môquet, jeune communiste fusillé comme otage le 22 octobre 1941 à l’âge de dix-sept ans et présenté dans les directives officielles de l’Éducation nationale comme un « formidable exemple » de tous ceux « qui firent le choix de la résistance »¹.

Figure emblématique de la mémoire communiste de la Deuxième Guerre mondiale, l’adolescent avait déjà occupé de manière épisodique la campagne électorale du candidat Sarkozy. Cette « récupération », jugée scandaleuse et dénoncée par nombre des adversaires politiques du *leader* de l’Union pour un mouvement populaire (UMP), s’inscrivait en outre dans une stratégie plus globale de ce dernier qui tentait ainsi de s’approprier l’héritage d’un certain nombre de symboles du Panthéon de la gauche (notamment, Jean Jaurès et Léon Blum). Les réactions d’hostilité, démultipliées après l’annonce du 16 mai 2007, gagnèrent alors les rangs enseignants tout en occupant une place de choix dans les médias. Pourtant, dans ce flot de critiques, aucun commentateur ou presque, y compris parmi les historiens appelés à se prononcer, ne s’attaqua au cœur du problème posé par cette manœuvre historico-politique² : le choix de Guy Môquet comme héros de « la lutte la plus indiscutable qui soit, celle qui a opposé la Résistance aux barbares hitlériens³ », relevait de la méconnaissance historique, l’engagement du jeune garçon arrêté le 13 octobre 1940 par les autorités de Vichy, puis exécuté par les Allemands, ne pouvant, à moins de le dénaturer, être qualifié de « résistant ».

Se donnant pour objectif de déconstruire cette « mystification politique » et de lui opposer une mise au point scientifique, l’ouvrage de Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre ne tient donc pas d’un énième point de vue au sujet de « l’affaire Guy Môquet », mais d’une nécessaire contribution historique à un débat qui en a paradoxalement manqué. Respectivement spécialistes de la police et des Francs-tireurs et partisans, les deux auteurs n’en sont en outre pas à leur coup d’essai. Leurs travaux, nourris par une connaissance minutieuse des archives policières des années 1940-1944, se distinguent en effet, depuis plusieurs années, par les entailles

¹ *Bulletin officiel* du ministère de l’Éducation nationale, 30 août 2007.

² Saluons toutefois l’article de François Marcot, « À propos de la dernière lettre de Guy Môquet à ses parents », paru dans le numéro 400 d’*Historiens et Géographes* (octobre-novembre 2007) qui, déjà, affirmait l’impossibilité de qualifier de « résistant » l’engagement de Môquet en 1940.

³ Laurent Joffrin, « Oui il faut lire la lettre de Guy Môquet », *Libération*, 27 mai 2007.

qu'ils infligent à la mémoire communiste de la Résistance et, par-là même, à l'historiographie d'un champ d'étude fort imprégné de cette lecture politique des événements de 1939-1945.

L'ouvrage rappelle, en premier lieu, que l'engagement de Guy Môquet est, de l'aveu même du jeune militant, indissociable de celui de son père. Cheminot et syndicaliste, membre du parti communiste (PC) dès les années 1920, Prosper Môquet est élu député sous le Front populaire. Surtout, celui-ci fait partie de la majorité de parlementaires communistes qui ont approuvé le pacte germano-soviétique ou n'ont, en tout cas, pas quitté le parti à sa signature à l'été 1939. Pendant la Drôle de guerre, ce choix lui vaut d'être l'un des quarante-quatre députés traduits devant le tribunal militaire permanent de Paris pour reconstitution d'organisation dissoute, en l'espèce, le groupe parlementaire communiste reformé sous un nouveau nom après l'interdiction par la Troisième République d'un PC français affilié à l'Internationale communiste et avalisant, de fait, le pacte germano-soviétique. La condamnation à cinq ans de prison de Prosper Môquet semble avoir lourdement pesé dans le surcroît d'engagement manifesté en 1940 par son fils, déjà militant des Jeunesses communistes avant-guerre, et son adhésion sans faille à la ligne officielle du parti.

Et c'est bien là le nœud du problème : arrêté en 1940, alors que les instances communistes françaises, sous les ordres de l'émissaire de Staline en Europe de l'Ouest, Eugen Fried, défendaient un positionnement en tout point conforme à la politique conduite par l'URSS, Guy Môquet n'a jamais manifesté d'opposition à l'occupant nazi. Bien au contraire, les auteurs soulignent qu'il est arrêté à l'automne 1940 pour avoir distribué des tracts et des numéros de *L'Avant-Garde*, organe des Jeunesses communistes dont le contenu se voulait la traduction exacte de la ligne politique défendue par l'Internationale communiste : les fauteurs de guerre étaient ainsi les Franco-britanniques et non pas les Allemands, le capitalisme la cause profonde du conflit et l'URSS le seul pays à avoir tenté d'œuvrer pour la paix en signant le pacte Molotov-Ribbentrop. Par ailleurs, si le régime de Vichy y était parfois mis en cause dès 1940 (« À bas la dictature de Laval ! », affirmaient certains tracts), ce n'était pas en raison de la nature même de l'État français ou bien de la politique de Collaboration mais, avant tout, parce qu'il était considéré comme un produit du capitalisme au même titre que le régime républicain responsable de la dissolution du PC en septembre 1939. En outre, à la thèse défendant l'idée qu'une critique du régime de Vichy était déjà un premier pas vers la Résistance⁴, les deux historiens répondent par une mise en parallèle pertinente – qui aurait toutefois mérité de plus amples développements – entre les communistes d'avant juin 1941 et les ultras de la Collaboration : bien que ces derniers se soient opposés de manière parfois très violente aux responsables de l'État français, aucun courant historiographique sérieux n'a, à ce jour, tenté de leur prêter un quelconque engagement résistant...

Si les pages consacrées à l'évolution du Parti communiste français entre la Drôle de guerre et la rupture du pacte germano-soviétique ne constituent qu'un rappel de faits désormais bien connus des historiens, les deux auteurs se positionnent en revanche fermement sur la thèse de la « double ligne » encore régulièrement défendue par une partie de l'historiographie et qui justifierait la « résistance » de Guy Môquet (il y

⁴ Xavier Vigna, Jean Vigreux, Serge Wolikow, « Un peu de rigueur SVP ! », tribune libre parue dans *L'Humanité* le 26 juin 2007 en réponse au point de vue de Jean-Marc Berlière et Sylvain Boulouque, « Guy Môquet : le mythe et l'histoire », publié dans *Le Monde* du 23 juin 2007.

aurait eu, d'un côté, une ligne officielle, celle de la direction du parti soumise à l'Internationale communiste et, de l'autre, un engagement résistant précoce de nombreux militants et responsables locaux) : ils la contestent très fermement, archives et exemples à l'appui (quelques pages sont notamment consacrées au fameux appel de Charles Tillon et à l'entrée en résistance de Georges Guingouin). *L'Affaire Guy Môquet* a, en outre, le mérite de s'inscrire dans une tendance assez forte de l'historiographie de la Deuxième Guerre mondiale qui s'interroge sur la validité des catégorisations posées sur cette période à l'issue de la guerre et dans les années qui ont suivi. Il en est ainsi de la notion de « clandestin », presque systématiquement associée à la Résistance : si résistants et communistes ont en effet en commun leur clandestinité au regard des autorités de Vichy, ils n'en partagent pas pour autant un engagement analogue et peuvent même avoir des objectifs politiques opposés, comme c'est largement le cas avant l'été 1941. De même, les « fusillés » et les « otages » peuvent l'être pour de multiples raisons et en application de politiques répressives et de maintien de l'ordre fort variées, et non uniquement en réponse à une activité anti-allemande. Que l'affaire Guy Môquet soit née dans un contexte très précis – la campagne électorale de 2007 – et qu'elle soit une illustration manifeste des « liaisons dangereuses » entre histoire et politique, elle n'en demeure pas moins la conséquence des difficultés, encore palpables plus de soixante ans après, à comprendre la France de Vichy, l'Occupation et les catégorisations spécifiques qui caractérisent cette période.

Ouvrage didactique répondant sur le vif à une actualité polémique, *L'Affaire Guy Môquet* ne constitue, en définitive, ni une étude historique inédite ni une simple « enquête sur une mystification officielle », mais une prise de position historiographique qui, peut-être, aurait nécessité d'être explicitée. En effet, au-delà de l'opposition entre la mémoire communiste de la Résistance et les travaux scientifiques consacrés à ce sujet – affrontement auquel les auteurs font à de multiples reprises référence –, ce livre illustre l'antagonisme entre deux écoles historiographiques dont certaines tribunes publiées dans la presse en 2007 s'étaient déjà fait l'écho. Le premier courant, incarné par les historiens de la Résistance, a traditionnellement fondé ses analyses sur une connaissance très intime des archives propres aux organisations résistantes et les témoignages recueillis depuis la Libération auprès des acteurs de cette Résistance. Le second, né plus récemment de l'ouverture progressive des archives de Vichy et dans lequel s'inscrivent Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre, s'appuie principalement sur le dépouillement systématique des fonds dits « de la répression » qui, de fait, offrent une toute autre lecture du phénomène résistant, en particulier communiste. Si la perméabilité entre ces deux écoles est de plus en plus forte, la nature des réactions provoquées par la décision de Nicolas Sarkozy et l'existence même de cet ouvrage mettent néanmoins en lumière la persistance de clivages historiographiques qui en disent long sur la complexité de la période 1939-1945.

Malgré une introduction quelque peu décevante (une analyse de la rupture frappante entre la politique mémorielle conduite sous Jacques Chirac – symbolisée, notamment, par la reconnaissance du rôle de l'État français dans la mise en œuvre de la « Solution finale » et une tendance à la « repentance » – et celle impulsée par Nicolas Sarkozy – marquée par le retour sur le devant de la scène de la France héroïque et résistante – n'aurait-elle pas eu plus de sens, pour la compréhension de l'affaire Môquet, que le lien établi par les auteurs entre cet épisode et le manichéisme



Histoire@Politique. Politique, culture, société – Rubrique « Comptes rendus – ouvrages ».
Mis en ligne le 20 juillet 2010, www.histoire-politique.fr

historique dont a fait preuve à plusieurs reprises Lionel Jospin ?) et si la conclusion aurait sans doute nécessité une plus large mise en perspective, cet ouvrage s'avère assurément incontournable pour quiconque souhaite comprendre les ressorts politiques, historiques et mémoriels de « l'affaire Guy Môquet ».